

Envoi : 18/12/2018

Réception par le Préfet : 18/12/2018

Publication : 21/12/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2018-6-11-1

Séance du vendredi 14 décembre  
2018

### **POLITIQUE DE L'ACTION TRANSFRONTALIERE, EUROPEENNE, INTERNATIONALE ET DE LA PROMOTION DU BILINGUISME**

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. FERRARI donne procuration à Mme LUTENBACHER.  
M. HABIG donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.  
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.  
Mme MARTIN donne procuration à Mme HELDERLE.  
M. MULLER donne procuration à Mme Betty MULLER.  
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission des Actions et Relations Internationales et de la Promotion du Bilinguisme émis lors de sa réunion du 5 octobre 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve le rapport relatif à la politique de l'action transfrontalière, européenne, internationale et de la promotion du bilinguisme, qui mobilisera des dépenses à hauteur de 2 042 073 € et génèrera des recettes d'un montant de 102 500 € au budget primitif 2019, selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

## **ANNEXE A**

- ❖ Inscrit, au titre du Budget Primitif 2019, pour la politique de l'action transfrontalière, européenne et internationale :
  - en dépenses :
    - en fonctionnement : un crédit de paiement de 300 073 € et un total d'autorisation d'engagement de 5 001 €
  - en recettes :
    - en fonctionnement : un crédit de paiement de 102 500 €
- ❖ Inscrit, au titre du Budget Primitif 2019, pour la politique de promotion du bilinguisme :
  - en dépenses :
    - en fonctionnement : un crédit de paiement de 1 732 000 € et un total d'autorisation d'engagement de 600 000 €
    - en investissement : un crédit de paiement de 10 000 € et un total d'autorisation de programme de 10 000 €
- ❖ Prend note de la répartition de ces montants conformément aux annexes 1 et 2 de la présente délibération,
- ❖ Donne délégation à la Commission permanente pour toute décision à prendre dans le cadre de l'exécution et le suivi du budget 2019.